



NL BSB® certificat de produit K22595-5



Délivré le 2024-01-16 Remplace K22595/04
Vallable jusqu'au Indéterminé le 2016-03-01
Page 1 de 2

Produits en béton préfabriqué Jansen Legioblock B.V.

DECLARATION DE KIWA

Ce certificat de produit a été délivré sur la base du BRL 5070 "Produits en béton préfabriqué" du 16 avril 2015, conformément au Règlement de certification de Kiwa.

Kiwa déclare que :

- il existe une confiance justifiée dans le fait que les produits préfabriqués en béton livrés par le titulaire du certificat répondent, lors de la livraison, aux spécifications de santé environnementale définies dans le présent certificat de produit, à condition qu'ils soient marqués du label NL BSB® de la manière indiquée dans le présent certificat.
- En tenant compte de ce qui précède, les produits en béton préfabriqué répondent, dans leurs applications, aux exigences pertinentes du décret relatif à la qualité des sols.

Kiwa déclare que pour ce certificat de produit, il n'y a pas de contrôle sur l'utilisation en œuvre et sur l'obligation de notification et/ou d'information de l'utilisateur à l'autorité concernée.

Pour le décret relatif à la qualité des sols, il s'agit d'un certificat reconnu par le ministre de "Infrastructuur en Waterstaat" si le certificat est repris dans l'aperçu "Overzicht van erkende kwaliteitsverklaringen in de bouw" sur le site web du Bodem+ : www.bodemplus.nl.

Ron Scheepers
Kiwa

Conseil : consultez www.kiwa.nl pour vérifier si ce certificat est valable.

Kiwa Nederland B.V.
Sir Winston Churchillaan 273
Postbus 70
2280 AB RIJSWIJK
Tel. 088 998 44 00
Fax 088 998 44 20
info@kiwa.nl
www.kiwa.nl

Titulaire du certificat
Jansen Legioblok B.V.
Kanaaldijk Zuid 24
Postbus 60
5690 AB SON
Tel. 088 877 87 78
sales@legioblock.com
www.legioblock.com

Localisation de la production
Beemdweg 55
5705 BJ HELMOND

**Image de la marque
NL BSB®**



® est une marque de Stichting
Collectieve Bouwkeurmerken



Règlementation sur la qualité du sol

Produits en beton préfabriqué

SPECIFICATIONS ENVIRONNEMENTALE

Sujet et domaine d'application

Ce certificat de produit concerne les produits en béton fabriqués à l'avance par le titulaire du certificat et les propriétés environnementales associées qui peuvent être utilisées dans les travaux de construction, dans ou sur le sol et/ou dans les eaux de surface.

Les marquages et indications sur les documents de livraison

Le marquage est exécutée comme suit:

NL BSB® K22595

Les produits ou leur emballage doivent être marqués avec :

- La désignation NL-BSB® ou la marque NL-BSB® suivie du numéro du certificat ;
- Le nom du titulaire du certificat ;
- Le site de production ;
- La date ou le code de production.

Les documents de livraison doivent contenir au moins les éléments suivants :

- La désignation NL-BSB® ou la marque NL-BSB® suivie du numéro de certificat ;
- Le nom du titulaire du certificat ;
- Le site de production ;
- La date de livraison ;
- Le nom du produit et la quantité livrée ;
- La désignation : matériau de construction modelé ;
- L'application :
 - o Dans les structure de construction ;
 - o Dans ou sur le sol ;
 - o Dans ou sur le sol ou les berges d'une eau de surface.

Composition et émission

Les valeurs moyennes de composition déterminées selon l'AP 04-SB et l'émission moyenne déterminée selon l'AP 04-U sont conformes à l'annexe A du règlement sur la qualité des sols pour le champ d'application prévu.

Conditions d'application

Les produits en béton préfabriqué doivent être appliqués :

- Conformément à l'application indiquée sur les documents de livraison ;
- Conformément aux articles 5, 6, 7 et 33 du décret relatif à la qualité des sols (fonctionnalité, obligation de diligence et possibilité de récupération).

CONSEILS POUR L'ACHETEUR

Inspecter lors de la livraison:

- La livraison est conforme à ce qui a été convenu ;
- La marque et la méthode de marquage sont correctes ;
- Le bon de livraison contient tous les détails.

En cas de refus sur la base de ce qui précède, veuillez contacter :

- Jansen Legioblock B.V.

et si nécessaire avec:

- Kiwa Nederland B.V.

Respecter les conditions d'application mentionnées.

Remettre la preuve (bon de livraison et certificat) au client. Ceci ne s'applique pas aux livraisons à des personnes physiques autres que celles effectuées dans le cadre de leur activité professionnelle ou industrielle.

CONSEILS POUR LE CLIENT

Conserver la preuve (bons de livraison et certificat) à la disposition de l'autorité concernée pendant au moins 5 ans. Cette disposition ne s'applique pas aux personnes physiques qui n'exercent pas une profession ou une activité professionnelle.

LISTE DES DOCUMENTS CITÉS*

Décret sur la qualité des sols

Réglementation sur la qualité des sols

AP04-SB

Programme d'accréditation pour l'analyse de lots de sols, de matériaux de construction et de déchets granulaires
Composante : Composition des matériaux de construction (autres que les sols) et des déchets

AP04-U

Programme d'accréditation pour l'analyse de lots de sols, de matériaux de construction et de déchets granulaires -
Partie : Essais de lixiviation

* Pour la version correcte des normes énumérées, veuillez vous référer à la dernière feuille d'amendement du BRL 5070.